



# NOUS AVONS PEUR!



**POUR L'AMOUR DES ANIMAUX,  
NON AUX FEUX D'ARTIFICE!**



# ARRÊTONS LES FUSÉES, PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

Ce que nous trouvons beau fait peur aux animaux – qu'ils soient sauvages ou domestiques – car leur ouïe est plus sensible que la nôtre. Ils ne connaissent pas le sens de ces pétarades. Voilà pourquoi, pour les animaux, les feux d'artifice ne sont rien d'autre que du stress. Bruit assourdissant, odeur de brûlé et éclairs de lumière dans le ciel, pour les animaux, le 1<sup>er</sup> août ou la Saint-Sylvestre est souvent un véritable cauchemar.

## **Savoir protéger les animaux de compagnie**

Leurs maîtres, en qui ils ont confiance, doivent les mettre à l'abri du bruit des feux d'artifice et rester auprès d'eux pour permettre à cet autre membre de la famille de se sentir le plus possible en sécurité. Les propriétaires de chiens ne doivent les sortir qu'en laisse et à des moments calmes, sans pétarades. Il est fortement conseillé de garder à la maison les chats qui ont l'habitude de sortir.

## **Respecter les animaux sauvages et de la ferme**

Les animaux domestiques ne sont pas les seuls à être terrifiés par le fracas de la fête nationale ou de la Saint-Sylvestre, les animaux dans les bois, les champs et les fermes le sont aussi. Les animaux sauvages, en particulier les oiseaux, quittent, effrayés, leur gîte au beau milieu de la nuit. Cochons, vaches ou moutons, et surtout chevaux, sont sensibles au bruit et peuvent se blesser en tentant de fuir, pris de panique. Il ne faut pas négliger non plus un risque accru d'incendie dans les élevages.

## **Feux de joie et du 1<sup>er</sup> août, piège mortel**

Les fusées ne sont pas les seuls dangers pour la faune, il y a aussi les feux de joie et du 1<sup>er</sup> août. Chaque année, des hérissons, orvets, salamandres et crapauds y sont brûlés vifs. Les animaux croient trouver refuge dans ce tas de bois sec. C'est pourquoi il ne faut les monter que le jour où on les embrasse. Ainsi, les animaux nocturnes ne risquent pas de s'y loger. Il faut aussi mettre une clôture de protection de trente à quarante centimètres de haut autour du tas de bois et ne la retirer qu'au moment d'allumer le feu.

## **Merci de votre soutien!**

La Protection Suisse des Animaux PSA ne reçoit aucun soutien des pouvoirs publics. Notre travail est uniquement financé par des dons. Toute aide est la bienvenue, car chaque contribution est importante et précieuse pour permettre de protéger correctement les animaux. Un grand merci!

